

Le bulletin d'informations de votre commune

DECEMBRE 2021

LE MOT DU MAIRE

Barzunaises, Barzunais,

L'année 2021 est terminée, mais à l'heure d'écrire ces quelques lignes, demeure le sentiment étrange que finalement notre quotidien reste dépendant de l'évolution du COVID.

En cela, rien n'a changé durant ces 12 derniers mois et nous avons appris à vivre avec, tout en respectant les gestes barrières.

Nous avons certes retrouvé une forme de liberté tout au long de l'année, mais la situation critique que nous vivons depuis décembre nous a conduits à ne pas organiser la cérémonie des vœux 2022 ainsi que la fête locale de janvier. Le repas des aînés nous a aussi paru risqué et nous avons préféré l'annuler et le remplacer comme l'an passé par un panier gourmand.

La municipalité reste très active. Les projets lancés en 2021 sont en cours de réalisation et pour certains très avancés. Ainsi, vous découvrirez en détail dans les pages de ce bulletin, les informations municipales mais aussi le travail réalisé et à venir, piloté par les différentes commissions communales.

A l'école, l'ouverture de la 3^{ème} classe est effective depuis la rentrée de septembre avec l'installation temporaire de locaux modulables qui devraient être retirés pour la rentrée de février 2022. Les travaux de l'ancienne école ont pris du retard, la crise sanitaire a généré des pénuries de matières premières telles que le bois, l'aluminium, le cuivre...

Les nouveaux locaux devraient être livrés fin février.

La réhabilitation de l'ancienne décharge en haut du Poublan, est en cours, le calendrier est respecté.

La fibre est en cours d'installation, une entreprise a réalisé le câblage.

L'enfouissement des réseaux et la sécurisation de la rue Corps Franc Pommiès centre bourg sont décalés vraisemblablement à début 2022.

Les intempéries de décembre ont provoqué des inondations qui fort heureusement n'ont pas eu de conséquences majeures sur les habitations. La salle polyvalente a été touchée et fermée durant un week-end.

L'équipe municipale ainsi que les agents suivent attentivement l'ensemble de ces dossiers.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022, qu'elle vous apporte le meilleur.

Prenez bien soin de vous et à bientôt.

Bien sincèrement

Le Maire René MILLET



SOMMAIRE:

Pages 2 à 4 : Informations municipales

Page 4 : Intercommunalité

Pages 5 à 9 : Informations barzunaises

Page 9 : Conseil Départemental

Pages 10, 11 : Echos des associations

Page 12 : Calendrier collecte déchets

INFORMATIONS MUNICIPALES

Délibérations Conseil Municipal 2ème semestre 2021

Rentrée scolaire :

Depuis la rentrée de septembre, la troisième classe est ouverte. Muriel Gatipon, nouvelle enseignante, est venue renforcer l'équipe composée de Catherine Garcès, directrice et enseignante dans la classe des grands et Emilie Lahas enseignante dans la classe des petits.

L'école accueille maintenant 54 enfants : 17 élèves dans la classe de CE2-CM1-CM2, 16 élèves dans la classe de CP-CE1 et 21 élèves dans la classe de PS-MS-GS .

Modification temps de travail des adjoints d'animation (ATSEM) :

Suite à l'augmentation des effectifs à l'école et à la garderie, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail des 2 adjoints d'animation. Cette augmentation porte de 19h à 24h la durée du temps de travail hebdomadaire.

Travaux Cantine – Ecole:

Les travaux ont débuté le 13 septembre par la démolition des murs intérieurs, ce qui a tout de suite donné une idée de ce que sera cet espace qui bénéficie de nombreuses ouvertures.

Une assurance dommage-ouvrage a été prise pour un coût de 4075€ HT.

Aujourd'hui, le gros œuvre est terminé, les entreprises de plâtrerie et de menuiserie ont pris le relai.

Au niveau de la future classe, l'ouverture a été faite et la baie vitrée posée.

Les travaux devraient être terminés pour fin février.

PCS : Plan Communal de Sauvegarde :

Le PCS a été rédigé :

Les risques recensés sont : inondations, fortes chutes de neige, tempêtes, séisme, pandémie, canicule, grand froid.

Les personnes vulnérables et/ou à risque ont été identifiées.

Un annuaire de crise a été établi et le maire est le directeur des opérations.

Une fiche par risque est détaillée afin de recenser les problèmes et leurs solutions possibles.

Après avoir été approuvé par Conseil Municipal, le PCS a été transmis à la Préfecture qui l'a validé.

Cadeaux fin d'année pour les agents communaux :

Actuellement, un bon d'achat de 60€ et une boite de chocolats sont remis à chaque agent comme cadeau de fin d'année. Monsieur le Maire a proposé d'adhérer au CNAS (Comité National d'Actions Sociales) pour que chaque employé ait accès à des actions sociales de qualité (réductions cinéma, loisirs...) ce qui permettra de renforcer l'attractivité de la collectivité.

Embellissement du village:

La commission embellissement a proposé un devis de 4021,88€ HT pour créer un massif devant la mairie. Les plantes qui y étaient seront déterrées et replantées autour du nouveau rond-point de la rue du Cami Bielh.

SEABB: rapports 2020 Eau et Assainissement:

La qualité de l'eau est bonne. Beaucoup de travaux de changement de canalisations ont eu lieu car les fuites étaient nombreuses, notamment dans la rue du Cami Bielh où des travaux de maintenance et de restructuration du réseau assainissement collectif se poursuivent.

SIECTOM: rapports 2020:

Le SIECTOM gère le ramassage des ordures ménagères, le tri sélectif, le verre, les déchetteries, les sites à gravats. Le tarif est établi en fonction de la fréquence de ramassage, soit pour Barzun 54,69€ par habitant.

Il est prévu l'agrandissement des 2 déchetteries, (travaux estimés à 1.060.000€ HT), ce qui permettra l'installation de broyage de déchets verts sur ces 2 sites et d'une plateforme de broyage de gravats à Espoey.

Par ailleurs, le SIECTOM travaille à réduire l'empreinte carbone : la flotte des camions est équipée au bio carburant en attendant l'hydrogène lorsqu'il sera produit sur le territoire.

Un nettoyage hebdomadaire des sites à verre sera réalisé.

Logement école :

Les locataires sont partis et l'état des lieux a été réalisé en présence d'un huissier. Une procédure a été engagée pour récupérer les loyers impayés.

Chauffage de la mairie :

Après constat d'une facture trop importante par rapport à la surface chauffée, la recherche d'une solution a été réalisée avec l'assistance du SDEPA (Syndicat Des Energies des Pyrénées Atlantiques).

L'option pompe à chaleur s'est avérée plus économique et dans la lignée du développement durable.

Après l'étude de 3 devis, c'est celui de l'entreprise ACEAP d'un montant de 7 463€ HT qui a été retenu. L'installation sera réalisée en janvier 2022.

Isolation des combles perdus du logement mairie :

Des travaux pour réaliser un plancher au-dessus du logement de la mairie ont été réalisés par l'employé communal. Ce plancher permettra de recevoir l'isolation.

Comme la mairie adhère au Syndicat d'Electrification pour la mise en place du Conseil en Energie Partagé, elle peut bénéficier de l'offre à 0€ pour l'isolation des combles. Deux types de matériaux sont proposés : de la laine de verre (prise à 100%) ou de la ouate (avec un reste à charge de 262,52€ HT mais de meilleure qualité et plus confortable en été). C'est cette dernière solution qui a été retenue.

Déploiement de la fibre :

A la suite des travaux de déploiement de la fibre sur la commune, Monsieur le Maire a contacté les entreprises qui ne sécurisaient pas assez leurs chantiers. La situation s'est améliorée depuis. Vous pouvez retrouver toute l'actualité de ce dossier piloté par le Département sur le site : thd64.fr

Tarif vente de bois 2022 :

Suite au déboisement de l'ancienne décharge située en haut du Poublan, des troncs d'arbres ont été mis en vente au prix de 30€ le stère, avec priorité aux Barzunais. L'ONF viendra métrer le volume. Les personnes inscrites seront contactées courant janvier.

Elagage des chemins communaux :

Une réunion s'est déroulée avec différents propriétaires terriens dont des champs bordent les chemins communaux. En effet, il leur est rappelé qu'ils doivent élaguer les arbres en bord de chemin.

Demande de subvention des associations :

Il sera demandé aux associations de fixer des actions précises pour leur demande de subventions.

Avenant convention instructions autorisations du droit du sol + adhésion à GEO64 :

La convention passée avec la CCNEB dans le cadre de l'instruction des actes d'urbanisme est modifiée en ce sens que la commune va reprendre l'instruction des demandes de certificat d'urbanisme de simple information (CUA : demandes des notaires lors de ventes de biens).

Afin d'instruire au mieux ces dossiers, la commune doit souscrire un abonnement au logiciel GEO 64 qui donne accès à un fond topographique, le plan et la matrice cadastrale de la commune ainsi que les photos aériennes. Le coût de cet abonnement est de 0,69€ par habitant, soit 421,59€.

FIBRE : Ateliers itinérants de médiation numérique :

Nicolas Patriarche, président de Fibre 64, met à disposition des communes un service de médiation numérique : «Les ateliers Capitaine Fibre». Ce service permettra aux habitants d'acquérir un socle de base pour vivre mieux avec le numérique au quotidien.

Si vous êtes intéressés, vous devez vous inscrire sur le site : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ateliers-numeriques avec votre compte FranceConnect.

Sécurisation rue du Corps Franc Pommiès :

Une réunion avec deux responsables du département a eu lieu, le dossier est à l'étude et nous attendons leurs propositions avant d'entamer les travaux.

Cimetière:

Un caveau communal et un ossuaire vont être réalisés courant de l'année 2022. C'est l'entreprise Mansieus qui a été retenue avec un montant de 5417€ HT.

Refonte des listes électorales :

Cette année aura lieu la refonte des listes électorales, entrainant parfois, un changement de numéro selon l'ordre alphabétique. C'est la raison pour laquelle de nouvelles cartes électorales seront livrées courant janvier.

La carte d'électeur a évolué sur 2 aspects :

- ajout d'un QR code qui, une fois flashé, permettra d'accéder au site internet Elections
- le NNE (Numéro National d'Electeur), déjà présent, sera mis en valeur. Ce NNE est permanent, unique et propre à chaque électeur.

Inscription sur les listes électorales : Il est possible de s'inscrire en mairie toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élections, il faut accomplir cette tâche avant une date limite : au plus tard le 6ème vendredi précédent le premier tour du scrutin.

En 2022, les <u>élections présidentielles</u> auront lieu les 10 et 24 avril ; les inscriptions sur les listes électorales pourront se faire jusqu'au vendredi 4 mars 2022.

Pour les <u>élections législatives</u> qui se dérouleront les 12 et 19 juin 2022, il faudra s'inscrire avant le vendredi 6 mai 2022.

Vote par procuration:

A compter du 1er janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un électeur d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour établir une procuration, il faudra compléter des nouveaux documents CERFA (documents papier téléchargeables n°14952*03 ou mis à disposition dans les brigades de gendarmerie et commissariats n°12668*03) ou s'inscrire via la téléprocédure « Maprocuration »(dématérialisation partielle car il faut aussi se présenter à la gendarmerie ou au commissariat). Pour cela, il faudra disposer du Numéro National d'Electeur (NNE inscrit sur la carte d'électeur) du mandant ET du mandataire, de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

INTERCOMMUNALITE

Communauté des Communes du Nord Est Béarn (CCNEB)

PLUI: Plan Local d'Urbanisme Intercommunal:

Le PLUI Ousse-Gabas a été arrêté en Conseil Communautaire de septembre 2021.

Le Conseil Municipal de Barzun a approuvé le projet lors de sa réunion du 17 novembre 2021. Les prochaines étapes :

- Enquête publique dans le courant du 1^{er} semestre 2022. Les dates seront communiquées selon les procédures légales et utiles.
 - Ce nouveau document d'urbanisme devrait être opposable fin 2022.

CCNEB: rapport 2020:

La crise sanitaire a entraîné des effets importants sur l'organisation des services et des missions auprès des administrés. Pour autant, la continuité a été assurée pour les services suivants :

Poursuite du service de portage de repas – déploiement de nouveaux outils numériques – accompagnement des professionnels du territoire – acquisition de masques pour les communes du territoire – accueil des enfants dans les structures – ouverture des piscines.

Réalisations 2021:

- Urbanisme avec l'Arrêt du PLUI Ousse-Gabas et le lancement du PLUI Nord Béarn pour les territoires de Morlaas à Lembeye.
 - Environnement avec la réhabilitation de 12 décharges sauvages dont Barzun.
 - Economique avec le lancement du club Créa.
- Maillage, développement et attractivité du territoire avec Adhésion au dispositif Petites Villes de Demain pour Pontacq, Morlaas et Lembeye qui sont des polarités.
 - Action Sociale avec la construction d'un EHPAD à Lembeye.

INFORMATIONS BARZUNAISES

Cérémonie du 11 novembre :

En cette journée nationale de Commémoration de la Victoire et de la Paix, le maire René Millet, entouré de la Conseillère Départementale Marie-Pierre Cabanne, du portedrapeau Jean-Paul Mieussens et d'une partie du Conseil Municipal, a rendu un hommage à tous les morts pour la France. Jean-Claude Oustric, ancien combattant, a lu le discours du 11 novembre, accompagné par Louise, la maire du Conseil Municipal des Jeunes. Beaucoup d'élèves de l'école étaient présents pour chanter « La Marseillaise » sous la direction des enseignantes.



Maurice Minvielle et Xavier Claverie honorés :

A l'issue de la cérémonie du 11 novembre, Maurice Minvielle et Xavier Claverie, respectivement maire et adjoint lors des mandats précédents, ont reçu le diplôme de maire honoraire et celui d'adjoint honoraire, l'arrêté préfectoral qui authentifie le diplôme, la médaille d'argent pour 20 années passées au service de la collectivité ainsi que la médaille de la ville de Barzun.

Maurice Minvielle a été élu en 1993, premier adjoint en 1995 et maire de 2001 à 2021.

Xavier Claverie a été élu en 1995 ; en 2001, il a été nommé adjoint au maire jusqu'en 2020.



CMJ: Conseil Municipal des Jeunes



En octobre, l'école de Barzun a élu les 5 nouveaux conseillers du Conseil Municipal des Jeunes, qui ont, lors du premier conseil, élu maire et adjoints : Louise Pujo Maire, Pauline Hazera 1ère Adjointe, Margot Soubirou 2ème Adjointe, Soline Poublan-Lacaze et Thomas

Ravard conseillers. (sur la photo cicontre avec Mr le Maire René Millet et Vanessa Cabresin 3ème Adjointe).

Leurs premiers projets : participer à la collecte de la banque alimentaire en guise de solidarité et à la cérémonie du 11 novembre pour le devoir de mémoire.



Nouvelles de la centenaire du village :

Ci-contre, Madame SABATTE, le jeudi 30 septembre, au lendemain de ses 103 ans.

Il y avait quelques membres de sa famille, le maire ainsi que quelques membres de la CCAS, l'équipe enseignante et les enfants de l'école.

Après le mot du maire, les enfants de l'école ont lu un poème puis lui ont offert des dessins.



CCAS:

Cette année encore, le repas des aînés n'a pu avoir lieu. Cependant, c'est avec beaucoup de plaisir que la distribution des colis gourmands pour les personnes de plus de 60 ans a été reconduite. Ce colis est accompagné d'une jolie carte décorée par les enfants de l'école que nous remercions, et d'un mémo où se trouvent des informations qui peuvent être utiles.





Bibliothèque:

La bibliothèque vous accueille aux horaires habituels, mardi 16h-18h et samedi de 10h-12h. Elle sera fermée du 25/12 au 01/01 inclus.

Le jeudi 2 décembre, nous avons pu enfin mettre en place une animation sur le thème de Noël, organisée par la CCNEB et animée par Sylvie Dugachard. Cela nous a permis de décorer la bibliothèque en utilisant les vieux livres destinés au pilon.

Par ailleurs, une quinzaine de nouveautés sont arrivés en décembre.



Les bénévoles vous souhaitent de joyeuses fêtes.





Activités durant le temps de la garderie :

De 16h à 18h30, Jessica et Simone animent des moments créatifs permettant de décorer la cantine-garderie au gré des saisons.





La page des écoliers de Barzun

Nouvelle année et grands changements.... L'école de Barzun compte désormais trois classes pour accueillir 54 élèves. Des travaux sont en cours pour offrir aux élèves un nouvel espace cantine - garderie plus vaste et la troisième classe sera prochainement aménagée dans les locaux de la cantine actuelle.

Une nouvelle enseignante a rejoint l'équipe pédagogique, Mme Gatipon Muriel qui travaille auprès des CP/CE1. Mme Lahas Emilie intervient auprès des élèves de maternelle et Mme Garcès Catherine auprès des CE2, CM1 et CM2. Mmes Pocq Simone, Gamby Jessica et Laborde Laurence viennent compléter l'équipe.

Dans le cadre du salon de littérature jeunesse Frissons à Bordères, l'école a reçu, grâce au financement de l'APEA, des auteurs et une illustratrice dans l'école. Quitterie Laborde est venue en maternelle, Christos dans la classe de CP-CE1 et Tristan Pichard dans la classe de CE2-CM.

Chez les petits — « Avant la visite de Quitterie, nous avions imaginé l'histoire 'Musette Souricette', (de Stéphane Millerou et Quitterie Laborde) à partir des illustrations de l'album. Ensuite, Quitterie nous a lancé un défi : pourquoi n'écririons-nous pas la suite de notre histoire, l'amitié entre l'ours et la souris? Ainsi, lors de sa venue chez nous, nous avons élaboré la couverture de cette nouvelle histoire que nous allons écrire durant cette année...! »







Chez les grands – Atelier écriture avec Tristan Pichard. Les élèves ont commencé l'écriture de la suite d'un conte de l'auteur qu'ils lui enverront lorsque textes et illustrations seront terminés.



Quelques jours plus tard, les grands ont présenté aux deux autres classes le premier épisode de leur histoire et le spectacle de marionnettes qu'ils avaient préparé pour l'illustrer.

Pendant quelques jours, la classe de maternelle s'est entraînée à jouer l'histoire « Taupe, ouvre-moi ta porte! » pour la présenter ensuite aux classes de maîtresses Catherine et Muriel. Comme à la fin du livre, Petite Taupe offre une soupe à l'oignon à tous ses invités, ils ont également préparé une soupe à l'oignon!

Heureusement, maîtresse ne voulait pas faire pleurer les petits, alors elle avait elle-même pelé et coupé les 5kg d'oignons!





Pour les 30 ans de la Fête de la science, le CREST des Pyrénées Atlantiques a proposé une animation dans les classes de cycle 3, en lien avec la thématique nationale 2021: "L'émotion de la découverte". La classe des grands de Barzun a été sélectionnée pour participer à cette animation.

A cette occasion, les élèves ont découvert la mer avec un regard scientifique, en se questionnant sur les océans. Comment fonctionnent les courants marins ? Pourquoi dit-on que le réchauffement climatique peut affecter le niveau de la mer ?

Ils ont formulé des hypothèses et cherché des réponses en expérimentant, en observant, en se documentant. Ils partageront leurs découvertes et les conclusions de leurs recherches dans quelques semaines. Le lundi 22 novembre, les élèves de la classe de CP/CE 1 ont participé à l'opération « Pupitres en fête » proposé par l'Orchestre de Pau et des Pays de Béarn.

Avec d'autres classes de CP/CE1, les enfants ont partagé un moment musical autour d'un quintette à cordes. Cet ensemble de cinq musiciens a joué des morceaux au violon, alto, violoncelle et à la contrebasse.

L'occasion pour les artistes d'échanger avec les enfants, curieux de découvrir ces instruments.

Des quatre saisons de Vivaldi au Carnaval des Animaux de Camille Saint Saëns, les élèves ont apprécié ce moment de partage.





Jeudi 16 décembre 2021, l'APEA a proposé aux enfants de l'école, une matinée de Noël dans le respect du protocole sanitaire.

Pour commencer, ils ont reçu la visite du Père Noël. Puis, ils ont découvert un artiste, qui, aidé par ses talents de bricoleur de génie, crée son personnage « d'hommeorchestre » en mélangeant vrais instruments et objets détournés.

Ce spectacle est nommé « Sébastopol ». Entre concert et performance musicale, Sébastopol a enchanté petits et grands..



Toute l'équipe de l'école de Barzun vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Illustration: Alexine

Repas de Noël à l'école :

Vendredi 18 décembre le repas de Noël a eu lieu dans l'ambiance et la bonne humeur!





CONSEIL DEPARTEMENTAL

Les conseillers départementaux s'expliquent :



Accompagné de ses adjoints Pierre Poublan, Véronique Goua de Baix et Bernard Carrazé, le maire René Millet recevait dans les locaux de la mairie, les conseillers départementaux Marie-Pierre Cabanne, Michel Minvielle, Karine Billaut et Jean-Marie Berchon. Ceux-ci ont brièvement exposé le suivi des différentes réalisations effectuées sur leur canton ainsi que les subventions obtenues.

Une participation globale de 990 038,88 € a été allouée par le département au bénéfice de diverses institutions dans des cadres variés allant de la solidarité enfance, la prévention d'autonomie des séniors, le sport amateur, les actions culturelles, l'aide aux communes jusqu'à la filière agricole.

Pour sa part, la commune de Barzun a bénéficié d'une subvention de 131 198,00€ HT pour le réaménagement du groupe scolaire.

ECHOS DES ASSOCIATIONS



Après un début de saison incertain, les jaunes et bleus ont pu refouler le terrain de la salle polyvalente jusqu'au dernier weekend avant la trêve des fêtes de fin d'année.

Malgré la situation sanitaire, un peu plus de 160 licenciés constituent le club de l'EBHB pour former pas moins de 12 équipes (des seniors garçons au hand loisir en passant par les équipes jeunes et les seniors filles). Celles-ci animent à chacune leur

tour le cœur du village tous les week-ends.

Contraint par la situation que nous connaissons tous, le Noël du club n'a pas eu lieu, mais nous espérons nous retrouver début janvier pour fêter la nouvelle année.

Le bureau et le club de L'EBHB vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et espèrent vous croiser pour venir encourager vos équipes.

Prenez soin de vous et des vôtres.

L'Entente Barzunaise Hand-Ball.

Photo 1 : match hand-loisir contre les anciens de Barzun





Photo 2 : premier rassemblement de l'école de hand à Barzun avec les clubs de Coarraze, Asson et Nousty.

L'Association des Parents d'Elèves :

Le Père Noël de passage à l'école!

En cet avant-dernier jour d'école, dans la matinée, les enfants ont eu la surprise de voir ... le Père Noël arriver dans leur classe !

Un moment de silence, des exclamations et beaucoup de discussions... Le Père Noël a passé un long moment avec tous les enfants. Dans sa hotte, des cadeaux collectifs pour les classes, un livre pour chaque enfant à ramener précieusement à la maison, un sucre d'orge et des clémentines.

Le Père Noël a emmené les enfants voir le magnifique spectacle de Sebastopol, homme-orchestre.

Et pour finir, une belle photo avec le Père Noël! Un moment suspendu, rempli de magie!

Les membres de l'APEA en profitent pour remercier tous ceux qui ont participé aux différentes actions qui permettent de financer les activités extra-scolaires de nos petits Barzunais (chocolats et sapins de Noel, participation au spectacle...) et souhaitent à tous de très belles fêtes de fin d'année.



<u>Le Comité des Fêtes :</u>



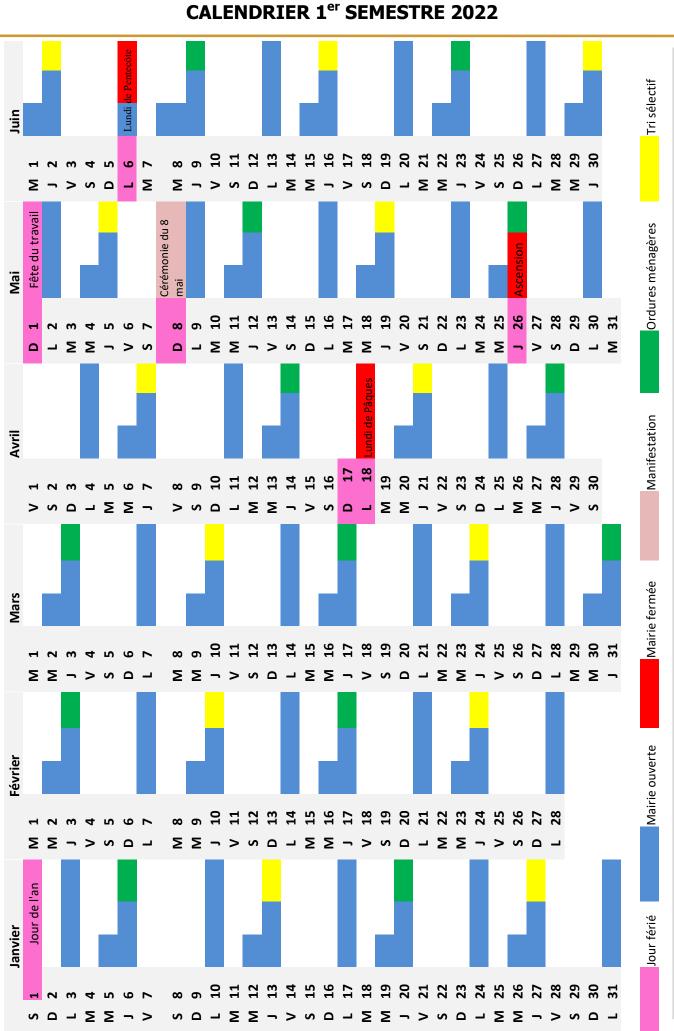
Cette année 2022 qui démarre avec un nouvel épisode "Covid" nous oblige encore à ne pas faire la fête du village.

Toutefois, nous nous réservons la possibilité d'organiser des activités ludiques au mois de mai 2022, si les mesures sanitaires nous le permettent.

Un concours de belote a eu lieu au mois d'octobre 2021. Ce concours a connu un vif succès (à renouveler).

Le Comité des Fêtes vous souhaite une très belle année 2022.





Directeur de Publication : Mr MILLET René - Comité Rédactionnel : la Commission Communication - Imprimé par nos soins